

# Atelier de Traduction

Numéro 26/2016

Sous la coordination de :  
**Muguraș Constantinescu**  
**Anca Brăescu**

Volume publié dans le cadre du programme  
**CNCS PN-II-ID-PCE-2011-3-0812**  
**(Projet de recherche exploratoire)**  
*Traduction culturelle et littérature(s) francophone(s) : histoire,*  
*réception, critique des traductions, Code ID\_133,*  
Contrat 133/27.10.2011

Editura Universității „Ștefan cel Mare” din Suceava  
2016

**LES DOUANIERS DES LANGUES  
GRANDEUR ET MISÈRE DE LA TRADUCTION À OTTAWA,  
1867-1967**

**Jean Delisle et Alain Otis  
Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2016, 504 p.  
ISBN : 978-2-7637-3117-9**

**Ionela-Gabriela ARGANISCIUC<sup>1</sup>  
Zamfira CERNĂUȚAN<sup>2</sup>**

Le Canada jouit d'un statut spécial dans la mesure où le bilinguisme est une réalité perceptible au niveau linguistique, historico-culturel, éducatif et traductif. La recherche traductologique sur ce territoire prend de plus en plus d'essor.

Avec une riche connaissance en histoire de la traduction et en renouvellement des méthodes d'enseignement de la traduction, Jean Delisle continue sa recherche dans le domaine de la traductologie et élabore avec Alain Otis l'ouvrage récemment paru, *Les douaniers deux langues. Grandeur et misère de la traduction à Ottawa, 1867-1967*, qui valorise l'importance du traducteur du gouvernement fédéral du Canada dans la société de son temps.

Les auteurs définissent leur travail comme étant « une sociologie du traducteur » (p. 6) envisagé aussi comme « la sociologie de l'acteur réseau (SAR) » (Callon, 2006). Le sous-titre de l'ouvrage, *Grandeur et misère de la traduction à Ottawa, 1867-1967*, met en évidence les deux positions que la traduction acquiert dans une culture bilingue à travers l'histoire du premier siècle de la Confédération. Le début – l'année 1867 – marque l'Acte constitutionnel du Canada qui demande l'élaboration des documents officiels dans les deux langues – anglais et français – mais qui n'invoque pas la traduction. Néanmoins, la traduction et les actants humains doivent exister pour qu'on puisse répondre aux besoins socio-politiques de l'époque.

L'ouvrage contient dix-huit chapitres bien articulés, chacun comprenant plusieurs sous-chapitres, précédés d'une « Introduction » et suivis par une « Conclusion ». Nous y trouvons également les « Sigles et abréviations », la « Table des matières », les « Annexes », la « Liste des tableaux », la « Liste des figures », les « Sources des figures » et l'« Index ». Nous avons affaire à un ouvrage bien documenté, avec des renvois historiques pertinents, objectifs, qui marquent un intérêt croissant pour la traduction dans

---

<sup>1</sup> Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, Roumanie, ionelaarganisciuc@yahoo.fr.

<sup>2</sup> Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, Roumanie, zamfira1auric@yahoo.fr.

l'espace canadien. Chaque chapitre contient, après le titre, une épigraphe pour authentifier l'importance du sujet dont il y est question.

Par cet ouvrage, les auteurs se proposent de répondre à des questions ouvertes annoncées dès l'« Introduction ». Ils veulent traiter le traducteur, et non pas nécessairement la traduction, par conséquent un portrait du traducteur est envisagé à travers son premier métier, l'importance de sa couleur politique, ses conditions de travail, sa rétribution, son statut professionnel, sa contribution à la vie culturelle de la capitale. Les traducteurs fédéraux qui sont en quelque sorte cachés, pour lesquels « l'invisibilité » (Venut, 1995) est un syntagme vrai, doivent être « réhabilités » (p. 2) surtout dans une capitale scindée entre les « francos » et les « anglos ». Les deux auteurs cherchent à tracer le portrait des écrivains, des avocats, des médecins, des sportifs, des musiciens, des ingénieurs et des journalistes qui ont exercé le métier de traducteur à Ottawa entre les années 1867 et 1967. Trouvés à la frontière du Canada anglais et du Canada français, les « douaniers des langues » ont contribué à la consolidation de la langue française dans les institutions fédérales, ont noué des relations étroites avec les instances d'autorité et ont animé la vie culturelle de la capitale.

L'« Introduction », avec les sous-chapitres, « L'âge d'or de la traduction » et « Les sources », semble être un chapitre proprement-dit qui repose tout d'abord sur les préjugés de l'invisibilité et l'inégalité du traducteur. Nous apprenons que les historiens réservent peu de place aux traducteurs dans leurs études sur le Canada. Les traducteurs qui disposent d'une visibilité historique sont ceux pour qui la traduction a été vraiment un métier. D'autres sont connus comme traducteurs parce qu'ils ont été des écrivains. Les auteurs annoncent dès le début que « ces douaniers des langues » dont ils vont faire le portrait, appartiennent à l'histoire de la ville d'Ottawa. Nous découvrirons que les récompenses politiques et la censure cléricale sont les raisons pour lesquelles « les personnes aptes » (p. 3) pour le métier de traducteur sont venus travailler au Canada.

Le sous-chapitre, « L'âge d'or de la traduction », nous renseigne sur le fait que l'âge d'or reconnaît le statut des traducteurs et des traductrices dont le nombre augmentera les décennies suivantes. La période qui suit cette étape est nommée « l'âge moderne » (p. 5) de la traduction qui se définit par des programmes de formation en traduction et des innovations technologiques. La coupure est représentée par l'année 1967 lorsque les conditions se sont modifiées et la société canadienne a globalement changée. C'est la période où les traducteurs se connaissent presque tous et se rencontrent dans des réunions mondaines et culturelles. Ils proviennent des métiers les plus divers : médecins, agronomes, professeurs, ingénieurs, musiciens, sportifs, peintres, avocats ou journalistes.

Le sous-chapitre « Les sources » présente les points de départ par le biais desquels les auteurs ont réussi dans leur entreprise. Ils se sont penchés sur

une diversité de sources aussi subjectives qu'objectives : documents officiels, manuscrits inédits, correspondances, articles, monographies, journaux, autobiographies et témoignages oraux ou écrits des traducteurs. Les nombreuses bibliothèques de la région ont fourni les informations nécessaires : la Bibliothèque du Parlement avec ses multiples dépôts d'archives, le centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa contenant des collections importantes sur les traducteurs, la Bibliothèque et les Archives du Canada, la Bibliothèque et les Archives nationales de Québec et le Centre d'études anciennes, de Moncton.

Les auteurs annoncent leur ambition objective de redonner vie aux traducteurs, sans « céder aux sirènes de la nostalgie ou de l'embellissement » (p. 7). Les auteurs précisent également que les tableaux qui composent *Les douaniers des langues* s'inscrivent dans « les études sur le traducteur (*Translator Studies*) » comme l'appelle Andrew Chesterman. (p. 6)

L'ouvrage comprend aussi un « Index » d'où nous nous rendons compte que les auteurs mentionnent dans leur recherche 317 traducteurs fédéraux. Nous apprécions qu'ils se soient bien documentés et leur recherche est vraisemblablement exhaustive. Après une lecture attentive, nous avons accordé une attention particulière aux traducteurs qui sont tombés dans l'oubli.

Un sujet qui a attiré notre attention, « Faut-il traduire *Dominion* par *Puissance*? », est le dilemme de la traduction de deux termes politiques et leur comparaison, tels que « *Dominion* » et « *Puissance* ». Eugène-Philippe Dorion, traducteur important de l'époque a dû respecter la volonté du ministre canadien, George-Étienne Cartier, qui lui impose de traduire « *Dominion of Canada* » par « *Puissance de Canada* ». L'attitude de Cartier nous fait réfléchir aux droits et devoirs du traducteur.

Cette traduction a connu plusieurs critiques et en 1931, après le Statut de Westminster, le gouvernement canadien élimine les mots « *Dominion* » et « *Puissance* » de ses lois et traités. Traduire « *Dominion* » par « *Puissance* » a été une erreur corrigée et aucun de ces mots ne figurait dans la nouvelle *Loi Constitutionnelle de 1982* ce qui donne plus tard raison aux traducteurs.

Le chapitre dédié aux « Destins contraires, privilèges et têtes fortes », nous présente quelques noms de traducteurs français et anglais, ayant différents métiers comme avocat, médecin, greffier, secrétaire qui « font la transition » (p. 19) : William Wilson, Robert Lemoine, Antoine-Alphonse Boucher, Alfred Garneau, etc. Il y a aussi des commis (personne qui fournit une aide dans certains métiers) traducteurs tels qu'Adolphe Chapleau, traducteur des Procès-verbaux de la Chambre des communes ou Alphonse Lusignan, traducteur et secrétaire particulier du ministre de la Justice. En 1912, Hector Carbonneau traduit pendant quelques mois au ministère des Postes et en 1923 devient officiellement traducteur au ministère des Douanes. En 1926 il est nommé traducteur à la Chambre des communes et chef de la Division de la traduction générale en 1930.

Nous apprenons avec intérêt que pour les examens des concours de recrutement, les traducteurs devraient avoir de bonnes connaissances générales et linguistiques. Léon Gerin, traducteur aux Débats en 1903, a été promu chef de ce service en 1916 jusqu'à sa retraite en 1935. Il applique la pratique et la révision des traductions, ce qui améliore la qualité de la version française du « hansom ».

À la fin, les auteurs constatent que les traducteurs font presque tous le même travail, ils traduisent pour les ministères et pour les services parlementaires, ce qui augmente le nombre de traducteurs.

Une place particulière est accordée à « Des traducteurs en garde à vue, d'autres *frappés au cerveau* » qui, durant leurs vacances, entre les sessions, seraient libres d'avoir d'autres occupations. Certains rentrent chez eux et reprennent leurs métiers, d'autres partent en France ou sur la Côte d'Azur.

Les auteurs nous font connaître aussi des injustices subies par les traducteurs parce qu'il y a des traducteurs nommés par favoritisme, des traducteurs fantômes qui s'intéressaient si peu à la traduction et passaient des années sans traduire une ligne, comme J. Arthur Bernard, tandis que les traducteurs compétents ont été destitués. À l'incompétence de certains traducteurs s'ajoute le fait que ces traducteurs absentaient pendant des jours ou des semaines. De telles situations ainsi que les conditions de travail (bureaux insalubres) conduisant à l'épuisement professionnel ont été des aspects discutés à la Chambre des Communes et au Sénat.

Dans un autre chapitre, la préoccupation principale est la traduction faite par les journalistes. Beaucoup d'entre eux s'orientent vers la traduction de la presse écrite qui devient « un refuge » et un terrain formidable pour former le traducteur. La presse repose sur une intense activité de traduction. Le journalisme et la traduction sont considérés par les auteurs comme deux professions qui ont de nombreux points communs.

Un autre aspect qui intéresse les deux auteurs est la censure religieuse qui pèse sur la presse. Parmi les journalistes nous rappelons : Laurent-Olivier David, Rodolphe Girard, Édouard Charlier, Omer Chaput et Wilfrid Gascon. Laurent-Olivier mène une carrière journalistique dans des périodiques, Wilfrid Gascon a été traducteur de *La Patrie*, Rodolphe Girard travaille comme commis au Secrétariat d'État, puis au Débats où il corrige des épreuves et il devient plus tard interprète de l'armée.

Une question épineuse est l'élection des surintendants, présentée par Jean Delisle et Alain Otis, dans « Les surintendants et leurs initiatives ». Après la nomination de Dominien Robichaud qui n'attire pas des adeptes, le poste est accordé à Aldéric-H. Beaubien qui a toujours apprécié le travail des traducteurs et a cherché à faire reconnaître leur statut et à développer leurs conditions de travail. Après un voyage à New York, il revient avec deux innovations : la dotation des machines à dicter pour les traducteurs et la création d'un service de terminologie. Par l'élaboration d'un service

terminologique dans les années 1950, la langue française jouit d'un gain de terrain dans le domaine fédéral.

Notre attention a été attirée par un épisode sur le destin d'un traducteur, ce que Séraphin Marion considère un « complot acadien ». Il signale un certain complot de Beauchesne, dans les veines duquel coule du sang acadien, Carbonneau qui est lui aussi un Acadien pur-sang et Robichaud, un authentique Acadien. Le traducteur Omer Chaput y voit un complot : dans le cadre d'un « establishment » anglo-canadien d'Ottawa s'établit un « establishment » acadien et non pas canadien-français (p. 243). Une « imagination délirante » (p. 243) le fait jeter sa machine à écrire et il est réprimandé et transféré. Dans le portrait d'Omer Chaput, les auteurs soulignent son esprit incisif qui l'a poussé à écrire une lettre à Carbonneau, surintendant suppléant, et à lui reprocher que les promissions faites par le Bureau des traductions ne se concrétisaient jamais. Ces plaintes pouvaient être réelles vue la réalité de l'époque.

Une place à part est réservée aux « Traductrices dans les ministères, anges gardiens aux Débats » qui occupent ces postes grâce à la parution du service de traduction dans ce domaine. Avant d'être traductrices, elles ont eu d'autres métiers : commis, secrétaires ou sténographes bilingues. La première traductrice fédérale est Marie-Angéline Lamouche qui est commis temporaire et après trois ans elle devient traductrice d'où elle sort à la retraite. D'autres traductrices mentionnées dans ce chapitre sont : Eleanor Mercer, Irène Arnould, Anita Guttadauria qui ont été elles aussi des commis, Ottavienne Gabrielle Saint-Denis qui a été sténographe. Ces femmes ont fait des études secondaires et ont suivi un cours de secrétariat, en général, mais il y a quelques-unes (une minorité) qui ont un diplôme universitaire : Mary Edna Reynolds, Evelyne Bolduc, Rosette Renshaw, Irène de Buisseret, Rita Morel, Denise Lanoix, Margo Ouimet et Nada Kerpan. Les hommes considéraient encore que la place des femmes était au foyer et ils ont empêché une meilleure rémunération des traductrices.

Nous signalons que Jean Delisle s'est montré préoccupé par le statut des traductrices, ayant écrit déjà en 2002 un ouvrage, *Portraits de traductrices*, où il leur accorde une attention particulière. Dans, *Les douaniers des langues*, Jean Delisle et Alain Otis présentent les portraits détaillés de sept traductrices. La première présentée est Malvina Tremblay grâce à laquelle une lutte ardente pour la reconnaissance des droits des femmes « à travail égal, salaire égal » (p. 256) s'est développée. Maria Pouliot, sténographe, traductrice, écrivaine, public sous un pseudonyme masculin deux essais et un recueil des contes qui présentent les préjugés envers les femmes d'une manière humoristique. Une troisième figure est celle d'Éva Sénécal, journaliste, poète, romancière et traductrice qui présente dans son œuvre un « univers d'angoisse, de solitude, d'incommunicabilité entre les êtres » (p. 260). Thérèse Tardif rassemble à Malvina Tremblay en ce qui concerne ses idées, et elle-même affirme qu'elle se

sent « le seul écrivain canadien boycotté » (263). Éveline Bolduc est la première femme nommée traductrice aux Débats. Une autre femme entrée aux Débats est Marie-Blanche Fontaine qui s'est engagée dans le problème social du multilinguisme en traduction par le dialecte canado-québécois. Dans la Division de Débats toute nouvelle recrue reçoit un ou deux « anges gardiens » (p. 271) qui vont initier la nouvelle entrée à leurs fonctions. Ces « anges » ont le devoir de contrôler les textes traduits pour signaler les éventuels dérapages.

Le niveau politique et pédagogique de la traduction est pris en compte dans cet ouvrage et rappelé dans « La bête noire des traducteurs », qui décrit la controverse politique ayant comme sujet la traduction entre deux députés et les traducteurs parlementaires. En 1935, le député relève 21 erreurs dans une traduction de 150 mots du français vers l'anglais. Il réclame que tout traducteur paraphe sa traduction. En plus, le député Pouliot parle, sauf les deux langues – anglais et français – d'une troisième langue, la « langue de la bureaucratie » (p. 295).

La discussion sur l'enseignement de la traduction professionnelle au Canada date de 1936. La formation et le recrutement sont des réalités étroitement liées parce que le Bureau des traductions cherche chaque année des traducteurs compétents. Le départ des traducteurs vers le secteur privé diminue les gains par le recrutement de nouveaux traducteurs. Une solution administrative audacieuse est trouvée pour accroître la formation des traducteurs. Cette solution consiste dans la subvention des bourses d'étude, une entreprise qui aura des effets considérables à long terme.

Une place notable est attribuée à des traducteurs qui n'ont pas un rapport direct avec l'étude des langues : des musiciens, des peintres, des sportifs dont les auteurs dressent une liste assez exhaustive. Dans la catégorie des musiciens et chanteurs, ils énumèrent : Rufin Arsenault (organiste), Pierre Babineau (compositeur), Miville Belleau (folkloriste), Paul-G. Ouimet (baryton, critique musical), Oscar Paradis (chanteur, clarinettiste), Antonio Tremblay (impresario), etc. Dans la catégorie des peintres, dessinateurs, sculpteurs sont mentionnés : Omer Chaput (peintre, dessinateur), Alonzo Cinq-Mars (sculpteur), Henri Fabien (peintre, illustrateur, portraitiste, sculpteur), Achille Fréchette (portraitiste), Jobson Paradis (peintre), Jules Tremblay (peintre). Les sportifs qui ont fait carrière en traduction sont : Hector Carbonneau (canotage), James Creighton (hockey), Laurent-Olivier David (raquette), Rodolphe Girard (cricket), Charles Mortureux (ski), Marc Sauvalle (raquette), Jules Tremblay (escrime). Dans ce chapitre, les écrivains tracent les portraits assez complets des quelques traducteurs fédéraux, en essayant de souligner leur importance culturelle cruciale aussi dans la « conservation de la nationalité canadienne » (p. 405) que dans la traduction.

En Ottawa, approximativement neuf cents traducteurs ont exercé leur métier. Afin de vouloir annihiler l'idée que les traducteurs sont simplement des « êtres désincarnés » (p. 425), Jean Delisle et Alain Otis se proposent de faire leurs portraits. Les traducteurs fédéraux ont formé les premières associations

professionnelles, de la traduction littéraire et de l'enseignement de la traduction au pays. Certains d'entre eux se trouvent parmi les pionniers de l'interprétation parlementaire, d'autres ont fait connaître l'enseignement des langues étrangères dans la capitale. Les auteurs nous font découvrir des traducteurs qui exercent un autre métier que celui de la traduction et le rôle de la traduction dans le Canada français du premier siècle de la Confédération. Tous ces « douaniers des langues » ont occupé un poste de traducteur au gouvernement fédéral.

La traduction est étroitement liée à la vie sociale et politique de l'époque, ces deux facteurs influençant en grande mesure le statut de la traduction. De cette manière, les deux principes : le mérite de l'embauche et la compétence s'imposent à travers l'époque. Le bilinguisme du Canada est une valeur fondatrice qui engage après soi la question de la traduction par nécessité ou par facilité. Le siècle pris en compte par les deux auteurs est fécond, parce que la terminologie, les périodiques et les manuels de traduction, les colloques, les banques terminologiques ont un essor significatif, ce qui permet au traducteur d'exercer son métier dans des conditions de plus en plus satisfaisantes et propices. Des personnes appartenant à des domaines distinctes de la traduction ont fait carrière, étant des fonctionnaires qui font partie de l'élite culturelle.

Après la lecture stimulante de cet ouvrage qui enrichit la perception sur la traduction canadienne, tout lecteur est satisfait de point de vue culturel, social, politique parce que cette recherche apporte des informations variées dans le domaine de la traduction. *Les douaniers des langues* nous montre des traducteurs et traductrices fédéraux dans une société bien ancrée dans leur époque. Quelques récits et anecdotes nous transposent dans une capitale fédérale du premier siècle de la Confédération en suivant le fil de l'histoire. À la différence des œuvres antérieures de Jean Delisle, celui dont nous parlons traite de l'importance du traducteur qui provient d'un certain domaine et pour lequel la traduction n'est pas son métier de base. L'ouvrage de Jean Delisle et Alain Otis est riche du point de vue informatif, bien documenté et structuré, accordant au traducteur une place méritoire dans l'histoire du Canada et dans la traductologie canadienne. Avec une forte contribution au domaine traductif, ce travail crée une base scientifique précieuse pour les chercheurs en *Translator Studies*.

### **Bibliographie :**

Callon, Michel, Latour, Bruno, AKRICH, Madeleine (2006) : *Sociologie de la traduction*, Presses de Mines, Paris.

Venuti, Lawrence (1995) : *Translator's Invisibility*, Routledge, UK.